

Licence Pro bois et ameublement spécialité Construction Bois

Cette licence professionnelle, accessible en contrat de professionnalisation, forme des professionnels travaillant dans les bureaux d'études ou sur les chantiers, comme responsable dans les industries de construction bois

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Diplôme d'Etat

Informations clés :

Durée de la formation : 1 an

Accessible après : BTS, DUT, L2

Nature du diplôme :

Les débouchés

la formation Licence Pro bois et ameublement spécialité Construction Bois vous permet de postuler à des postes comme Chargé/e d'études, Conducteur/trice de travaux, Constructeur/trice bois

Les établissements

- 1 établissement sur toute la France
- 1 établissement en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org